



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
6 décembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Réunion d'experts sur l'optimisation de la contribution
au développement des envois de fonds

Genève, 14 et 15 février 2011

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Optimisation de la contribution au développement des envois de fonds.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1. Élection du bureau

1. Les participants sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion est reproduit dans la section I plus haut. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/EM.4/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3. Optimisation de la contribution au développement des envois de fonds

3. À sa cinquantième réunion directive, le 8 juillet 2010, le Conseil du commerce et du développement a approuvé la convocation d'une réunion d'experts à session unique sur le thème de l'«optimisation de la contribution au développement des envois de fonds».

4. La réunion étudiera les moyens d'optimiser la contribution au développement des envois de fonds en analysant les tendances récentes des flux migratoires et des envois de fonds, les incidences de ces envois de fonds sur la réduction de la pauvreté et le développement dans les pays de destination, ainsi que les politiques et les mesures qui permettraient de canaliser ces envois et d'autres fonds d'expatriés pour servir au mieux les besoins en matière de développement des pays de destination, et en abordant la question des obstacles aux envois de fonds, y compris les obstacles aux migrations susceptibles de contrarier l'expansion de ces envois à l'avenir.

5. Les envois de fonds vers les pays en développement ont augmenté rapidement et constituent une importante source de financement extérieur pour ces pays. Les montants ainsi reçus sont aujourd'hui beaucoup plus importants que les montants annuels d'aide publique au développement, et ces envois ont en fait mieux résisté à la crise économique et financière que les investissements étrangers directs. Les sommes envoyées sont très souvent directement perçues par les pauvres, dont elles accroissent le revenu et atténuent la pauvreté. Diverses études ont montré qu'il existait une corrélation positive entre les envois de fonds et la réduction de la pauvreté.

6. L'utilisation des envois de fonds peut avoir des effets multiplicateurs sur le développement national. Les sommes considérées étant en majorité utilisées pour acquérir des biens et services essentiels produits localement, il y a un impact direct sur la demande et la production locales. Lorsqu'une partie des envois de fonds est affectée à l'épargne et à l'investissement dans des petites entreprises ou activités commerciales, l'effet multiplicateur s'accroît et perdure dans la mesure où de telles activités engendrent un flux régulier de revenus. Parallèlement, d'autres fonds provenant d'expatriés peuvent être utilisés pour financer la construction d'infrastructures et des services publics, stabiliser la balance des paiements et améliorer la solvabilité extérieure, et promouvoir l'activité entrepreneuriale et le transfert de connaissances ou de compétences. Les participants s'intéresseront donc aux politiques et aux mesures susceptibles de canaliser les envois de fonds et autres fonds d'expatriés pour servir au mieux les besoins en matière de développement des pays de destination.

7. D'importants obstacles contrarient les possibilités qu'offrent les envois de fonds de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement. Ils peuvent être classés en deux catégories. La première concerne les transactions et la distribution – par exemple, coûts et

possibilités pour les travailleurs expatriés de recourir à des moyens officiels de transfert de fonds plus fiables et plus sûrs, asymétrie de l'information et fiscalité des envois de fonds qui sont autant de facteurs qui augmentent les risques ou les coûts des envois de fonds. La deuxième catégorie d'obstacles concerne les flux migratoires et ce qui peut contrarier l'expansion des envois de fonds à l'avenir – par exemple, quotas numériques de travailleurs migrants, lourdeur des procédures d'obtention de visas, manque d'accès à la protection des revenus et à d'autres formes de sécurité sociale, politiques incohérentes des pays d'immigration. Les participants détermineront les mesures qui pourraient être prises pour réduire le coût des transactions et accroître les envois de fonds à l'avenir. S'agissant de la question des migrations, l'accent sera plus particulièrement mis sur le rôle des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux concernant le mouvement de personnes physiques (mode 4), les mécanismes de coopération bilatérale (tels que les accords bilatéraux sur la main-d'œuvre) entre pays d'origine et pays de destination, et la cohérence des politiques dans les pays d'immigration.

8. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique. En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves notes sur la question à l'examen, en s'inspirant de l'expérience de leur pays. Ces documents seront mis à disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquels ils auront été reçus.

Documentation

TD/B/C.1/EM.4/2 Optimisation de la contribution au développement des envois de fonds

Point 4. Adoption du rapport de la réunion

9. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquels ils auront été reçus. Ils doivent être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED et être adressés à M. David Vivas Eugui ou M^{me} Liping Zhang, Palais des Nations, CH-1211, Genève 10 (Suisse); télécopieur: +41 22 917 0044; courriel: david.vivas.eugui@unctad.org, liping.zhang@unctad.org.